

PRIMATURE

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple –Un But – Une Foi



**COMPTE RENDU DE LA CINQUIEME SESSION
STATUTAIRE DU COMITE DE SUPERVISION DE
L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES
INDUSTRIES EXTRACTIVES ITIE-MALI**

Lieu et date : Bamako, le 23 février 2018

Introduction :

Sous la haute autorité du Premier Ministre, Président du Comité de Supervision de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE-Mali), s'est tenue la cinquième session du Comité de Supervision de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE-Mali) dans la salle de réunion de la Primature, le vendredi 23 Février 2018 à partir de 10 heures.

La rencontre a été présidée par le Professeur Tiémoko SANGARE, Ministre des Mines et du Pétrole, mandaté par le Président du Comité de Supervision, Monsieur le Premier Ministre Soumeylou Boubèye MAIGA empêché.

Les autres membres du Comité de Supervision présents à cette session sont :

1. Madame KEITA Aida M'BO, Ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable
2. Monsieur Arouna Modibo TOURE, Ministre de l'Economie Numérique et de la Communication
3. Monsieur Adama Tiémoko DIARRA, Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Population
4. Monsieur Cheick Sidi Yaya SISSOKO dit Kalifa, Ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme
5. Madame SIDIBE Zamilatou Cisse ; Secrétaire Général du Ministère de l'Économie et des Finances, représentant Monsieur le Ministre de l'Économie et des Finances.
6. Madame Fatoumata Siragata TRAORE du Ministère de la Promotion des Investissements et du Secteur Privé, représentant le Ministre dudit département
7. Monsieur Ibrahima Hama TRAORE, Secrétaire Général du Ministère du Développement Industriel, représentant le Ministre dudit département
8. Monsieur Abdoulaye PONA, Président de la Chambre des Mines du Mali
9. Monsieur Boureima Allaye TOURE, Président du Conseil National de la Société Civile.

Au cours de la session les points suivants ont été débattus :

- *La mise en œuvre des recommandations de la dernière session du Comité de Supervision*
- *L'état des lieux de la mise en œuvre du processus ITIE au Mali*
- *La présentation de la synthèse du rapport ITIE 2015*
- *La présentation du Plan de Travail 2018 de l'ITIE-Mali.*
- *Des recommandations pour cette 5^{ème} session.*

I. Déroulement des travaux :

1.1 Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par les mots de bienvenue du Président de séance qui dans son allocution a rappelé que la tenue de cette session ordinaire du Comité de Supervision de l'ITIE-Mali montre l'engagement des plus hautes autorités du pays pour une gestion saine des ressources extractives.

Il a souligné les raisons qui ont amené le pays à adhérer à l'ITIE en 2006 qui est un instrument qui contribue à la concrétisation d'une gestion saine, transparente et équitable des ressources issues du secteur extractif.

Selon ses propos, l'importance de l'activité extractive n'est plus à démontrer au Mali comme l'atteste les derniers rapports ITIE du Mali où la contribution du secteur extractif à l'économie nationale oscille autour de 8% du PIB, 17% des recettes de l'état et plus de 60% des recettes d'exportations.

Le Président de séance a rappelé, qu'il s'agit pour nous plutôt de consolider ces acquis en faisant en sorte que la manne financière soit profitable à nos populations et que les opportunités de création de richesses soient renforcées dans un climat de bonne gouvernance et de transparence accrue.

Le ministre des Mines et du Pétrole, Président de la séance a terminé son allocution en félicitant les membres du Comité de Supervision pour leur engagement qui a permis au Mali de conserver sa conformité à la Norme ITIE acquise depuis 2011 malgré les exigences évolutives et plus contraignantes du processus.

1.2 Le point de la mise en œuvre des recommandations de la dernière session du Comité de Supervision

Après le discours d'ouverture, le Comité de pilotage a examiné les points à l'ordre du jour qui a été approuvé.

L'état de mise en œuvre des recommandations de la dernière session du Comité de Supervision a été présenté avec les difficultés rencontrées pour certaines d'entre elles.

A l'issue de cette présentation par le Chargé du renforcement des capacités du Secrétariat permanent; les membres du Comité de Supervision ont fait des commentaires et des observations parmi lesquels on peut retenir ceux formulés par :

Mme SIDIBE Zamilatou CISSE du Ministère des Finances et de l'Economie et Mme Fatoumata Siragata TRAORE du Ministère de la Promotion des Investissements et du Secteur Privé qui ont souhaité à ce que le tableau de présentation soit plus détaillé en précisant entre autres, le niveau d'exécution de chaque recommandation, l'échéancier d'exécution afin d'en faire un suivi adéquat.

1.3 Etat des lieux de la mise en œuvre du processus ITIE au Mali et présentation de la synthèse du rapport ITIE 2015 :

Une présentation de la mise en œuvre du processus ITIE au Mali a été faite par la Secrétaire Permanente. Cette présentation a souligné succinctement : la définition et les grands principes de l'ITIE, sa mise en œuvre au plan international, les avancées du processus ITIE au Mali, les Défis et les recommandations qui en découlent.

Une présentation de la synthèse du rapport ITIE 2015 par le Chargé de collecte et audit du Secrétariat permanent s'est focalisée sur les recommandations formulées par l'Administrateur Indépendant.

Monsieur Abdoulaye PONA, président de la Chambre des Mines du Mali a apprécié les avancées réalisées dans la mise en œuvre des recommandations s'est posé la question de savoir si l'ITIE-Mali dispose de moyens suffisants pour réaliser à termes toutes ses activités.

Monsieur TOURE Arouna Modibo, Ministre de l'Economie Numérique et de la Communication a déploré le fait que dans nos administrations nous sollicitons plus les communicateurs privés (pour les activités et les documents relatifs à la communication) au détriment des communicateurs publics alors que l'Etat met à disposition à moindre frais des communicateurs de bonne qualité.

Des éclaircissements et des réponses ont été apportés aux différentes questions, par les membres du Secrétariat Permanent ITIE-Mali.

Mme SIDIBE du Ministère des Finances et de l'Economie s'est interrogée sur la nécessité de la création d'une loi ITIE. Elle a évoqué la mise en place d'un cadre de concertation entre les Secrétaires généraux des différents départements impliqués dans la production des rapports ITIE avant leur validation. Elle a sollicité une plus grande vigilance des structures techniques parties prenantes de la production des rapports ITIE, avant la validation des recommandations formulées par l'Administrateur Indépendant.

Monsieur TOURE Allaye Boureima du Conseil National de la Société Civile s'est préoccupé de l'exhaustivité des informations fournies dans les rapports ITIE.

Il a été rassuré par le Ministre des Mines et du Pétrole qu'il ne s'agit aucunement de museler les rapports ITIE mais de se rassurer sur la véracité des informations divulguées sur la gestion de notre secteur extractif.

Madame KEITA Aida M'BO, Ministre de l'Environnement, de l'Assainissement, et du Développement Durable a insisté pour plus de collaboration entre les services techniques notamment dans le domaine de la protection de l'environnement lors de la réalisation des projets miniers, le suivi de la gestion des revenus miniers au niveau local et leur traçabilité.

Monsieur Cheick Sidi Yaya SISSOKO, dit Kalifa, Ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme a rappelé que le secrétariat à la réforme domaniale est à disposition pour fournir d'amples informations sur la gestion foncière des zones d'exploitation minière.

1.4 Présentation du Plan de Travail 2018 de l'ITIE-Mali.

Le plan de travail 2018 validé par le Comité de Pilotage lors de sa session du 21 Février 2018 a été présenté aux membres du Comité de Supervision.

Ce plan est bâti autour de huit (08) axes stratégiques (Cadre légal et réglementaire, Gouvernance du Groupe multipartite, Transparence des titres et conventions miniers et pétroliers, Divulgence des propriétaires réels; Pérennisation du processus ITIE, Communication, Renforcement des capacités, Fonctionnement du Secrétariat permanent de l'ITIE) dont la réalisation permettra au Mali de maintenir sa conformité par rapport aux mesures correctives issues de la validation en cours depuis juillet 2016 et qui connaîtra son épilogue à partir de Novembre 2018.

Ce plan de travail décline ses axes stratégiques en objectifs prioritaires avec des activités et des résultats attendus pour un budget prévisionnel de Quatre Cent Trente Huit Millions de Francs CFA environ (438 000 000 F CFA) dont 49% sont mobilisés auprès du budget de l'Etat.

A la suite de cette présentation, un débat a été ouvert sur la faisabilité de ce Plan de Travail 2018 pour lequel tous les fonds ne sont pas encore disponibles.

Madame SIDIBE Zamilatou CISSE, Secrétaire générale du Ministère de l'Economie et des Finances ; a soulevé la question de la mobilisation du budget prévisionnel pour le financement de ces activités et a estimé que le Comité de pilotage ne saurait adopter un budget qui n'est pas encore mobilisé.

Pour Monsieur Adama Tiémoko DIARRA, Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Population, une planification ne doit pas se limiter au budget disponible mais aux activités pertinentes pour l'atteinte des résultats escomptés quitte à chercher au besoin par les voies innovantes, les ressources complémentaires.

En définitive **le Ministre des Mines et du Pétrole, le Pr Tiémoko SANGARE** a proposé au Comité de Supervision d'analyser le plan de travail 2018 afin de voir l'opportunité d'autoriser le financement du budget complémentaire pour sa mise en œuvre. Cette proposition a été entérinée par le Comité de Supervision.

II. Recommandations

Les principales recommandations formulées par le Comité de Supervision sont les suivantes :

- 1) *Implication des services techniques dans la collecte des informations pour assurer la cohérence des données avant la publication des rapports ITIE et impliquer l'INSTAT et l'ANDC ;*
- 2) *Forte implication des communicateurs publics dans nos activités de communication*
- 3) *Plus de synergie, de complémentarité entre les services techniques de l'Etat dans la fourniture et la validation des données ITIE ;*
- 4) *Mise en place d'une base de données des parties prenantes au sein du Secrétariat Permanent ITIE ;*
- 5) *Création d'un cadre de concertation des Secrétaires généraux des départements ministériels pour l'analyse des rapports ITIE avant leur validation ;*
- 6) *Soumission d'une note technique au Comité de Supervision pour rechercher le financement du Plan de Travail ITIE 2018 ;*
- 7) *Proposition de mesures contraignantes ITIE dans le projet de révision du Code Minier.*

Conclusion :

Après avoir épuisé les points inscrits à l'ordre du jour, la séance a été levée à 11h 43 minutes.

La Secrétaire de séance



Mme Fatoumata TRAORE
Secrétaire Permanent ITIE-Mali

01 AOUT 2018
Le Président de séance



Professeur Tiémoko SANGARE
Président du Comité de pilotage
Ministre des Mines et du Pétrole